

COMITE DIRECTEUR DES LABORATOIRES (LSC)

La recherche en laboratoire est une composante fondamentale des études du CIRC sur les causes et les mécanismes à l'origine du cancer afin de prévenir la maladie. Ces laboratoires de recherche sont étroitement liés à cinq Branches : Epidémiologie génomique (GEM) ; Nutrition et métabolisme (NME) ; Epigénomique et mécanismes (EGM) ; Détection précoce, prévention et infections (EPR) ; et Synthèse des données et classification (ESC). Rouage essentiel des activités du Centre, le Comité directeur des laboratoires (LSC pour *Laboratory Steering Committee*) supervise les principales installations de laboratoire et conseille la Directrice pour optimiser leur utilisation.

Au cours de l'exercice 2022–2023, en étroite collaboration avec les Services de soutien des laboratoires et Biobanque (LSB) et les Services intérieurs (ASO), le LSC a assumé plusieurs fonctions majeures et organisé des réunions programmées et occasionnelles. Il était ainsi chargé d'assurer : i) le déménagement efficace et sans heurts des laboratoires dans le nouveau bâtiment du CIRC, tout en perturbant le moins possible les activités de recherche en cours ; ii) la coordination des achats et de l'installation d'équipements de laboratoire de pointe ; iii) le suivi et le signalement systématique des problèmes techniques rencontrés lors de la reprise des activités et/ou liés au

nouveau bâtiment ; iv) une participation active à l'élaboration des protocoles de sécurité et des procédures opérationnelles standard correspondantes ; v) la gestion de la maintenance globale des équipements de laboratoire ; et vi) l'organisation de séminaires techniques et scientifiques. Ces derniers ont permis d'identifier des technologies de laboratoire émergentes et des ressources scientifiques locales, favorisant ainsi les opportunités de partenariats et de collaborations.

COMITE DIRECTEUR DE LA BIOBANQUE (BSC)

Le Comité directeur de la Biobanque (BSC pour *Biobank Steering Committee*) apporte son appui aux activités de celle-ci et conseille la Directrice sur son développement stratégique.

Au cours de l'exercice 2022–2023, le BSC s'est principalement consacré au transfert de la Biobanque du CIRC dans les nouveaux locaux du Centre à Gerland. Ce transfert a nécessité un important travail logistique de la part des Services de soutien des laboratoires et

Biobanque (LSB) et des Services intérieurs (ASO), non seulement pour le déménagement physique des échantillons, mais aussi pour la mise en place et le respect des procédures opérationnelles standard et des réglementations internationales. Le BSC a également encadré la première mise en œuvre de la politique d'élimination des échantillons, visant à éliminer avant le déménagement. L'opération ayant été un succès, cette politique continuera à être appliquée.

Enfin, le BSC a participé à la mise en conformité avec les réglementations françaises (Conservation d'éléments du corps humain : CODECOH), à la gestion logistique du déménagement et à la demande de certification IBiSA (Infrastructures de recherche en biologie, santé et agronomie) de la Biobanque du CIRC. Il convient de noter que le BSC a fortement encouragé et obtenu l'externalisation du fichier de la Biobanque du CIRC auprès d'une société extérieure spécialisée.

Le Comité directeur de biologie intégrative, bioinformatique et biostatistique (C3B pour *Computational Biology, Bioinformatics, and Biostatistics*) est constitué de trois groupes de travail qui supervisent les activités du Centre dans ces domaines.

Les Groupes de travail Bioinformatique et Biostatistique facilitent les interactions et favorisent le développement des compétences et le partage des connaissances en bioinformatique et biostatistique entre les différentes Branches de recherche du Centre, les partenaires collabora-

teurs et, de façon plus générale, au sein de la communauté scientifique. Suite au déménagement dans le nouveau bâtiment du CIRC, ces groupes de travail ont pu reprendre les réunions en présentiel, et les nouvelles salles de conférence ultramodernes ont permis la tenue de séminaires au format hybride, moins coûteux et avec une empreinte carbone plus faible.

Au cours de l'exercice 2022–2023, le Groupe de travail Informatique a eu pour principale activité d'ouvrir la plateforme informatique scientifique du CIRC aux

collaborateurs extérieurs pour faciliter le partage des données et la collaboration entre les organismes de recherche, dans le respect des règles internationales en matière de protection des données. Cette plateforme permettra aux collaborateurs extérieurs d'accéder à distance et d'analyser les données d'études épidémiologiques telles que EPIC (*European Prospective Investigation into Cancer and Nutrition*), LC3 (*Lung Cancer Cohort Consortium*), InterLymph (*International Lymphoma Epidemiology Consortium*) et autres projets de consortiums.

COMITE D'ETHIQUE (IEC)

Le Comité d'éthique du CIRC (IEC pour *IARC Ethics Committee*) s'assure que les études menées ou encadrées par le Centre respectent les normes éthiques internationales pour la recherche sur l'être humain. Son avis vient compléter l'approbation éthique au plan local et/ou national. Au cours de l'exercice 2022–2023, l'IEC comptait 11 membres de différentes disciplines et différentes nationalités. Il était présidé par la Professeure Samar Al-Homoud, assistée de la D^{re} Angeliki Kerasidou (vice-présidente) et de la D^{re} Chiara Scoccianti en qualité de secrétaire. Un Groupe consultatif sur l'éthique (EAG pour *Ethics Advisory Group*) donne ponctuellement des orien-

tations dans les domaines exigeant l'avis d'un spécialiste.

Au cours de cette période biennale (jusqu'en juin 2023), l'IEC a examiné 73 nouveaux projets et 51 projets précédemment renvoyés pour une nouvelle soumission. Il a continué à apporter son soutien aux chercheurs du CIRC en validant entre les réunions officielles, par le biais de sa procédure d'examen accéléré, 50 % des projets en moyenne. Compte tenu de l'augmentation constante de ce pourcentage, l'IEC a décidé de fixer le nombre maximum d'examens accélérés à deux toutes les deux semaines.

L'IEC a mis à jour ses procédures opérationnelles standard en clarifiant les responsabilités incombant au secrétariat et aux chercheurs du CIRC. Les membres du Comité ont également bénéficié d'une formation concernant les principes des Nations Unies relatifs à la protection des données, applicables au CIRC/OMS et aux orientations éthiques de l'OMS en matière d'intelligence artificielle. Enfin, l'IEC continue à suivre les progrès de l'étude de cohorte sur l'amiante chrysotile, une étude rétrospective à grande échelle concernant le risque de cancer associé à l'exposition professionnelle aux poussières d'amiante chrysotile, conformément au document GC/56/5.

COMITE DE SANTE ET DE SECURITE AU TRAVAIL (OHSC)

Le Comité de santé et de sécurité au travail (OHSC pour *Occupational Health and Safety Committee*) a été restructuré en 2023 afin d'adapter sa composition aux nouveaux locaux du CIRC. Il compte à présent 10 membres, représentant chaque étage du bâtiment, le Comité de l'Association du personnel (SAC pour *Staff Association Committee*), les Services intérieurs (ASO), le Responsable sécurité des laboratoires et le médecin du personnel.

Au cours de l'exercice 2022–2023, l'OHSC s'est réuni sept fois. Les minutes de chaque réunion sont publiées sur l'intranet du CIRC.

Durant cette période biennale, l'OHSC a consacré une partie importante de ses activités au déménagement et à la reprise des activités dans le nouveau bâtiment du CIRC, afin d'assurer des conditions de travail optimales. Il a notamment organisé et mis en œuvre l'évaluation globale

des risques professionnels, inhérents aux locaux et à l'ensemble des activités associées (conformément à la législation française). Il a également mis en place un système d'alarme et de communication, et a participé à la préparation des directives de sécurité et du manuel de sécurité du bâtiment. Enfin, en collaboration avec le médecin du personnel, il a participé à la révision des directives relatives aux activités de laboratoire pendant la grossesse.

L'Association du personnel a pour mission de faciliter la réalisation des objectifs du CIRC, en concertation avec la direction, et de veiller à ce que les conditions d'emploi du personnel respectent les principes établis dans les Statuts du Centre et dans le Règlement du personnel. Elle veille notamment à ce que les conditions de travail permettent au personnel de s'acquitter efficacement de ses tâches.

L'Association est chargée de défendre les droits et les intérêts collectifs et individuels des membres du personnel, de veiller à leur bien-être, d'aider ceux qui se trouvent en difficulté et d'organiser des activités sociales, sportives et récréatives.

Le Comité de l'Association du personnel est composé de membres du personnel élus par leurs pairs. Il rencontre régulièrement la direction et les représentants d'autres associations régionales du personnel de l'OMS pour s'acquitter de ses différentes tâches.